LA Gazette PERPEZACOISE

N° 19 • AVRIL 2022

1926, quelle belle année...!

MAIRIE

Tél. : 05 55 25 11 42 - Fax : 05 55 25 96 41 - mairie.perpezac@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
de 13h30 à 17h

PERMANENCES 2022

Les élus seront à votre écoute à la mairie
le 1er samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30

Prochaine permanence : 4 juin

COMMÉMORATION DU 8 MAI

COMMUNIQUÉS

APPEL À CANDIDATURE POUR INTÉGRER LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLO DE BRIVE

› *Qu'est-ce qu'un Conseil de développement ?*

Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative qui a pour objectif de donner des avis et de faire des propositions aux élus de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.
Il réunit des membres d'âges, de provenance, d'expériences divers, soucieux de participer à la construction de l'avenir de l'agglomération.

C'est un lieu d'échanges et de concertation ouvert à des volontaires de diverses provenances, rassemblant jeunes et moins jeunes, experts ou apporteurs d'idées, respectant la diversité des points de vue et apportant sa pierre au devenir du territoire.

Pour l'Agglomération de Brive, le Conseil de développement comporte trois collèges : **habitants, collectivités participantes, monde professionnel et associatif.**

Dans les limites de nombre fixées par le Conseil communautaire pour garantir l'efficacité, des citoyens soucieux de prospective, capables de se projeter dans l'avenir et qui souhaitent partager leurs préoccupations avec d'autres : imaginer et proposer des solutions pour mieux vivre, là où nous habitons, travaillons, étudions, …

Le mandat est de deux ans, éventuellement renouvelable une fois.

› *Quels engagements ?*

• Être âgé de plus de 16 ans et être libre de tout mandat électif dans une collectivité locale et/ou territoriale du ressort de l'Agglomération.
• Contribuer aux débats et aux décisions collectives par la prise de parole et par l'écrit.
• Participer régulièrement aux activités du Conseil de développement sur les deux années de mandature.

› *Combien de temps cela prend-il ?*

• Trois réunions plénières par an sont à prévoir en présence de tous les membres.
• Des séances de travail en groupes-projets seront mises en place en fonction des travaux de réflexion validés et des thématiques définies : l'aménagement du territoire, le développement durable, l'habitat, le transport, l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets, le tourisme, le numérique, les énergies renouvelables, et tout domaine concernant l'avenir local ou global.

L'investissement est variable en fonction des centres d'intérêt et des disponibilités des membres. Toutefois, si les modalités sont variées, l'engagement dans la durée est essentiel pour la continuité des travaux.

Vous avez jusqu'au 01/06/2022 pour candidater.
Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

Depuis lundi 16 mai, l'obligation du port du masque est levée partout, à l'exception des établissements de santé.

NOTRE **AVANCÉE**

ACHAT MATÉRIEL DE DÉSHERBAGE ET TRONÇONNEUSE

› Désherbeur thermique

Nous avons doté l'agent technique communal d'une machine de désherbage à air chaud pulsé. Cet appareil est conçu pour réaliser un désherbage thermique, sans produit chimique. L'appareil aspire 94% d'air ambiant qui se retrouve mélangé avec du gaz propane pour créer en sortie de diffuseur une flamme technique qui se transforme ensuite en une lame d'air chaud propulsée sur plus de 40 cm.

Cet air chaud provoque de manière instantanée une « élévation thermique » qui éclate la partie chlorophyllienne du végétal, le processus de photosynthèse est alors stoppé. Le résultat est immédiat et la plante se dessèche naturellement en quelques jours.

La précision de la diffusion de la chaleur permet de préserver la végétalisation que l'on souhaite protéger comme les petites fleurs semées en bordure et laissées en friche.

› Tronçonneuse thermique

Il s'agit d'une tronçonneuse élagueuse thermique de marque Stihl extrêmement légère et puissante. Elle est adaptée pour l'entretien des arbres, des buissons et des arbustes.

PROGRAMME DES TRAVAUX DES MOIS DE MAI/JUIN DE L'AGENT TECHNIQUE

• Fleurissement du village, entretien des espaces verts, du cimetière, des chemins de randonnée,

• Après passage de l'épareuse, prévu vers le 20 mai, nettoyage de la végétation à la base des panneaux de signalisation,

• Entretien des bancs publics en bois et de la rambarde bois d'accès à la mairie par ponçage et mise en peinture, etc…

PAROLE À NOS ASSOCIATIONS

PERPEZAC FESTIVITÉS

FÊTE VOTIVE : Quelques souvenirs des deux magnifiques journées (30 avril - 1er mai)

Sous un soleil radieux, les festivités ont débuté le samedi après-midi par un concours de pétanque. 42 équipes étaient au rendez-vous !

A 17h, à l'église, le public a pu assister à des concerts des chorales d'Yssandon et de Ste-Féréole.

La soirée fut animée par le groupe Chic'N'Soul et un magnifique feu d'artifice illumina notre village à 22h30.

Le dimanche matin, alors que le casse-croûte du 1er mai était offert à la population, les brocanteurs s'installaient le long de la rue principale du village.

Des véhicules anciens étaient exposés et des tracteurs d'époque défilaient dans le bourg.

Outre l'animateur local, ici dans son « perchoir », la banda Les Balles O'Nez' a assuré une ambiance festive et conviviale tout au long de l'après-midi.

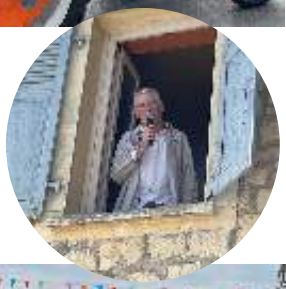

Merci à tous les bénévoles !
Vivement l'année prochaine...!

Bilan de la fête votive
Mardi 24 mai à 20h
Réunion ouverte à tous !

LES AMIS DE PERPEZAC

Bref compte-rendu du troc de plantes du 7 mai 2022

Vers 8h30, les bénévoles des « ***Amis de Perpezac le Blanc*** » se retrouvent sous le barnum installé près de la mairie afin de préparer l'arrivée des premiers exposants (café, thé, différents gâteaux leur sont proposés).

Vers 9h, les premiers arrivent les bras chargés de cagettes remplies de différentes boutures et pendant 3h00 se succèdent des passionnés de plantes, graines, arbustes etc…

Cette matinée très ensoleillée démarre donc sous des très bons hospices et Annie Cormerois Présidente des Amis de Perpezac est très heureuse de constater une affluence importante de visiteurs et de retrouver des exposants qui la suivent depuis de nombreuses années.

Au même moment, dans la salle des fêtes, était organisé un atelier créatif ouvert à tous les enfants en partenariat avec l'association des Parents d'Élèves.

Une vingtaine d'enfants encadrés par leurs parents et par 2 bénévoles des Amis de Perpezac ont passé leur matinée à décorer des pots en verre et planter de jolies plantes grasses, créer une très belle cage avec oiseau à l'intérieur.

Croissants et chocolatines confectionnés par Eric « notre boulanger » ont été très appréciés par tous.

Vers midi, tous les enfants repartent heureux de leur création !

Une centaine de personnes, troc de plantes et ateliers créatifs compris, a été comptabilisée.

LA RANDONNÉE PERPEZACOISE

Le dimanche 8 mai dernier, 265 marcheurs et 115 vététistes ont répondu présents à la Randonnée Perpezacoise.

- Pour les **vététistes**, il y avait 3 circuits de 22, 28 et 40km.
- Pour les **marcheurs**, il y avait 4 circuits de 10, 13, 16 et 22 km.

Un très grand merci aux 35 bénévoles qui ont encadré cet événénement plus que réussi !

LA PÉTANQUE PERPEZACOISE

DImanche 12 juin, le club de pétanque de Perpezac organise un concours en triplette.

Il faudra réserver avant le 8 juin pour y participer, moyennant 15€ par équipe.

Le jet du but aura lieu à 14H30 précise

MOMENT **DÉTENTE**

MOTS CROISÉS • Les fleurs du Printemps

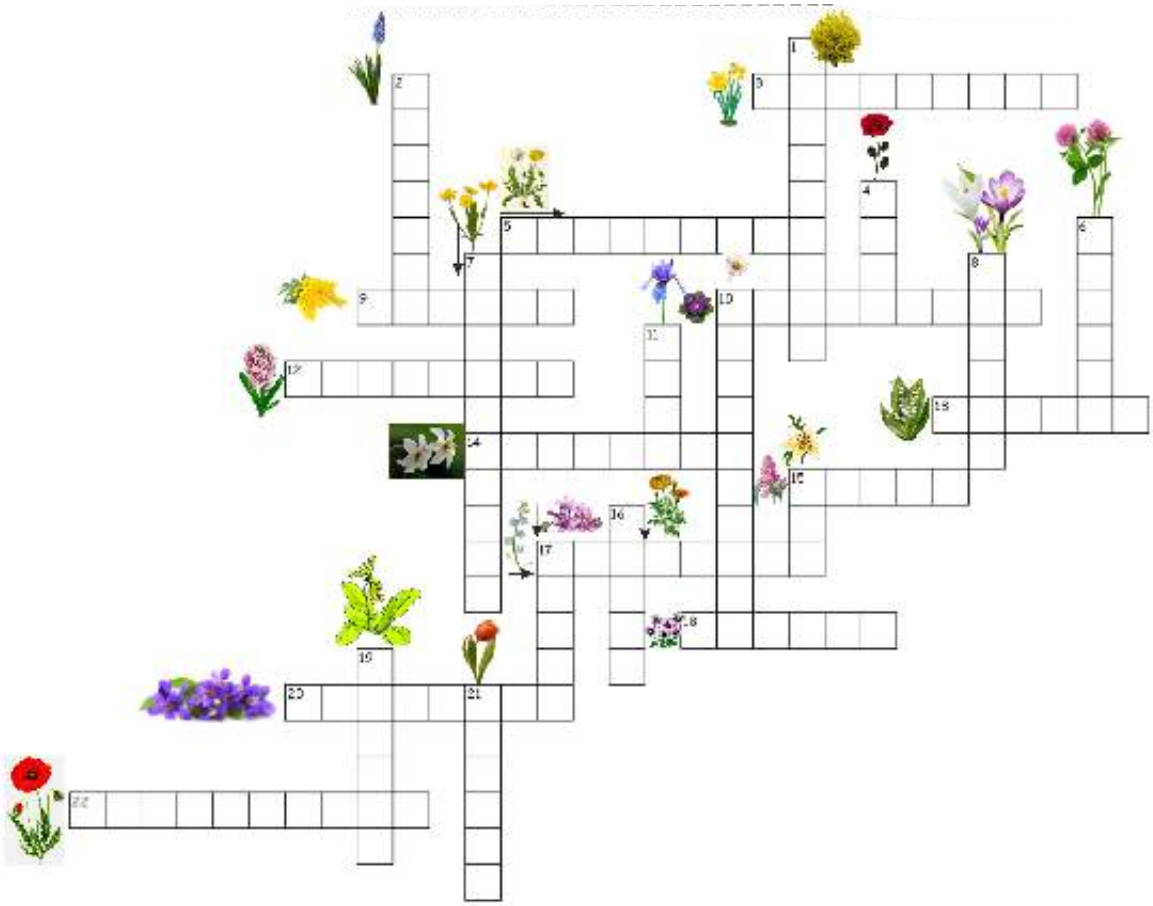

SUDOKU • Niveau moyen

6			4					
4		8		1	6			7
	9	1	2					
						3	8	
3		7				5		9
	5	2						
					9	6	3	
9			7	6		2		4
					1			5

	9	1	3		6			7
	3	4						9
6			1					
1	8				7			
	6	5				3	8	
			6				2	5
					1			3
9						8	4	
4			2		3	5	1	

MOMENT **RECETTE**

– Beignets aux fleurs d'ACACIA –

Avec une pensée toute particulière pour Nicole,
qui les réussissait à merveille...

Préparation : 10 min / Repos : 2h / Cuisson : 15 min

INGRÉDIENTS

Pour 6 personnes

- *1 petit saladier de fleurs d'acacia, non traitées*
- *160 à 200 g de farine*
- *2 petits œufs*
- *20 cl de lait*
- *1 pincée de levure (ou 20 cl de bière)*
- *1 cc. d'huile*
- *Du sucre semoule*
- *De l'huile de friture*

*

- Mélangez tous les ingrédients ensemble, sauf le sucre.
- Laissez reposer la pâte 2h.
- Trempez les grappes de fleurs parfaitement propres dans la pâte à beignets
- Faites frire 1 min d'un côté, puis 1 min de l'autre. Réservez sur une feuille de papier absorbant et saupoudrez de sucre !

Nattendez pas Mardi Gras pour faire des beignets !
Recette à tenter d'urgence, vous allez vous régaler !!

Bon appétit !

ZOOM SUR... Mickaël BRISSARD « Au pti't bois »

Mickaël Brissard est Artisan bois, installé à Allogne-Pomarel depuis juin 2020.

En plus d'un travail de nuit, pour la distribution du journal La Montagne, Mickaël occupe ses journées à travailler le bois.

Cette passion lui est venue après avoir fabriqué lui-même une cabane en bois pour son fils.

Quelques machines en main, il se prend au jeu, il crée, il innove, avec la complicité d'Aurélie sa compagne, il fabrique dans son atelier de magnifiques objets, de toutes tailles : pots, coupelles, cuillères à spaghetti, coquetiers, cuillères à miel, des prénoms en chantournage, des stylos, des toupies, des ustensiles de cuisine, des chopes, des pots à crayons, des casse-noix etc.....mais aussi des meubles et des décorations sur mesure.

Chaque pièce est unique, elle est fonction de l'essence du bois, de sa couleur, de sa forme et de l'inspiration du jour. Tous les arbres de notre belle campagne y sont façonnés : l'acacia, l'albizia, le noyer, le buis, le cerisier, le cèdre, le pommier, le prunus, le châtaignier, le chêne.

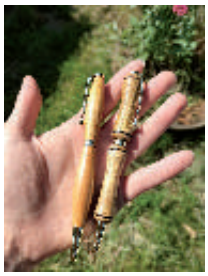

Retrouvez le stand de Mickaël sur le Marché Perpezacois le deuxième dimanche de chaque mois.

Vous pouvez avoir un aperçu de toutes ses belles réalisations sur sa page facebook :

www.facebook.com/auptitboiss

Pour prendre rendez-vous pour une visite de l'atelier ou pour passer une commande particulière :

0610335258

À LA DÉCOUVERTE DE...

Raymond CHARBONNEL

– 25 cantonnier à Perpezac-le-Blanc –

Si Raymond a vu le jour à Paris en 1932, il se retrouva à 2 mois dans la Ferme située au Lieu-Dit « Les Plays » que ses parents acquirent au Cantonnier d'Ayen, certainement un signe du destin.

Il fréquenta l'Ecole Communale de Perpezac Le Blanc, qu'il rejoignait très souvent, comme beaucoup d'écoliers des hameaux environnant, avec le camion du laitier et s'en revenait à pied.

A la fin de l'école, il reprit les travaux de la ferme, son père exerçant aussi le métier de peintre_ plâtrier.

A la fin des années 50, il épouse et rejoint Andrée Loubignac dans la ferme de ses parents à Frabet.

Dès 1960, Raymond quitte la ferme et intègre l'Entreprise Labadie — matériaux et constructions — de Terrasson. Il va y rester 6 ans, les charges à soulever et à porter ayant eu raison de son dos.

Il est vrai qu'à cette époque les équipements pour charger et décharger les sacs de ciment de 50kg (35 kg aujourd'hui) ainsi que les palettes de parpaing, n'existaient pas. Une succession d'arrêt de travail, l'amena à quitter cette Entreprise.

En 1966, une opportunité et sa relation avec Georges Toulemont, boucher, lui ouvrent les portes de l'Entreprise MASSOUTRE d'Ayen, qui deviendra plus tard Corrèze Fermeture.

Quelques mois après son arrivée, il apprend le départ de Jean ROQUE, alors cantonnier à Perpezac, pour la SAUR.

Se sentant plus proche de sa commune, il sollicite alors son maire, Léon CEPPA pour assurer le poste vacant.

Raymond sera embauché en 1967 comme cantonnier titulaire et le restera 25 ans, exerçant ainsi sous les mandatures de Robert CHAPON et d'Henri ROCHE.

A ses débuts, pour entretenir le bord des routes, les outils de base sont simples : une pelle, une tranche, une faux et la brouette en bois.

Pour transporter ses outils sur les zones d'activités, Raymond n'a pas suivi l'exemple de Maurice Latour qui, à son époque, accrochait sa brouette en bois à l'arrière de sa mobylette, il utilisait tout simplement le porte bagage de sa moto en démontant notamment sa faux. A midi, Raymond rejoignait son domicile après avoir pris soin de bien dissimuler ses outils.

De cette période de cantonnier sur les routes de Perpezac, Raymond nous a rapporté quelques anecdotes, notamment lorsqu'il faisait des « pateaux » de broussaille pour les bruler, il était toujours surpris de voir des vipères (plus nombreuses qu'aujourd'hui) se glisser à l'intérieur et ne jamais ressortir malgré le feu.

Autre souvenir, il reconnait volontiers avoir été aux premières loges pour les poussées des champignons et qu'il s'est régalé d'omelettes. Mais désolé pour les lecteurs, le secret des bonnes places a été bien gardé.

Avant que le ramassage des ordures soit structuré tel que nous le connaissons aujourd'hui, Raymond avait en charge chaque samedi matin de ramasser dans sa brouette les petits tas d'ordures, éparpillés dans le bourg de Perpezac. Ils étaient ensuite regroupés dans une charrette tirée par les bœufs de Jean Pagnon puis déversés dans la même décharge que celle à disposition de nos jours.

En ce temps-là, de nombreux troupeaux de vaches fréquentaient la place quotidiennement, surtout autour de la fontaine, et nombre d'entre elles décoraient la chaussée, pas toujours du meilleur goût. Si quelques brouettes ramassaient bien dans la semaine un peu de cette production bovine, Raymond assurait donc tous les samedis matin la remise à neuf du bourg.

L'entretien des nombreuses routes communales nécessitait souvent un empierrement. L'Entreprise Devors assurait alors la livraison de petits tas de pierres extraites de la carrière encore visible située près de l'ancien Observatoire. Raymond les concassait avec sa massette et les répartissait ensuite.

Pour ce métier de cantonnier à Perpezac Le Blanc, terre de Corrèze, Raymond Charbonnel a été immortalisé sur une carte postale des années 90 avec la réelle reconnaissance d'une admiratrice.

Pour sa part, la commune achète un tracteur Ferguson de 20CV, surnommé le « petit gris », équipé d'une barre de coupe « soulageant » de fait la faux mais surtout le dos de Raymond. Elle rachète aussi la charrette de Jean Pagnon et fait adapter son timon au tracteur. Le métier de cantonnier évolue rapidement, se modernise.

C'est alors que Raymond met son ingéniosité au service de la commune en inventant une machine à curer les fossés dont l'utilisation demandait beaucoup de maîtrise. Cette machine était alignée sur la roue arrière du tracteur qui roulait, 2 roues sur la route et 2 roues dans le fossé….

Pour la fabriquer, il fait appel au garagiste d'Ayen, Henry Froidefond, et à Lulu Nouaille, forgeron à Perpezac. Raymond financera par ses propres moyens cette machine.

Bien que non brevetée, cette machine a sillonné les fossés pendant environ 4 ans et a fait faire d'importantes économies au budget de la commune, aux dires de certains à l'époque.

Si Raymond a pris une retraite bien méritée en 1992, il demeure toujours au cœur du bourg de Perpezac car nous lui devons la plantation de tous les Lilas des Indes qui jalonnent l'axe principal du bourg , de la Mairie à l'Ancienne Gare.

Pour tous, Raymond restera à la fois le témoin et l'acteur de la transformation technologique, administrative et sociale du métier de cantonnier à celui d'agent technique communal.

Merci Raymond pour tes longues années au service de la Commune de Perpezac Le Blanc et à toute l'attention que tu as témoignée pour le bien-être de ses habitants.

LES DEVINETTES DU MOIS

Que fait une fraise sur un cheval ?

Tagada tagada.

Que dit un escargot quand il croise une limace ?

Oh un naturiste !

Nos commerces vous accueillent :

BOULANGERIE
LA CROUSTILLE
Ouvert de 7h à 12h30
Sauf mercredi et dimanche
(ouvert les mercredis en été)

CHARCUTIER TRAITEUR
ITINÉRANT MICKAËL
Sur la place du village
le vendredi matin de 8h à 13h

CAFE - TABAC
LABROUSSE
« *Chez Yvette* » pour les intimes
Ouvert tous les jours
dès 8h du matin

LA FERME D'ALLOGNE
Ouvert tous les jours sur RDV
05.55.85.26.93 / 06.40.06.85.35

BROCANTE
LES TUILLÈRES DÉCO
Vendredi - Samedi - Dimanche
10h - 12h / 14h30 - 18h30

POISSONNERIE
LE GOÉLAND
Sur la place du village
le mercredi matin à 10h

LA FORGE DE NOGER
Sur la place du village
tous les premiers lundi et jeudi
du mois de 9h à 10h

Publier dans la Gazette ? C'est possible > lagazetteperpezacoise@gmail.com

PUBLICATION N°19

AVRIL 2022

Responsables de la publication : Les membres de la Commission Communication
Responsables des articles sur les associations : Les Présidents d'associations
Réalisation : Rémi Alcorn

© Photos : Francine Lapouge / Claire Agnoux / Gérard Labrousse / Gérard Cooper / Bernard Gay / Rémi Alcorn

Imprimé et distribué par nos soins
LE CONSEIL MUNICIPAL DE PERPEZAC-LE-BLANC

Retrouvez les précédentes Gazettes sur le site de la commune
www.perpezac-le-blanc.com/la-gazette-perpezacoise